



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DU VAL-D'OISE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

Service Urbanisme et Aménagement Durable
Pôle Etudes et Aménagement Durable - Mission Immobilier Foncier et Procédures

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Communes de Montgeroult et de Boissy l'Aillerie

Par arrêté préfectoral n° 2018-14630 en date du 20 mars 2018, la directrice départementale des territoires par intérim a prescrit l'ouverture, d'une enquête publique unique portant sur la déclaration d'utilité publique de la dérivation des eaux du captage d'eau potable « puits communal » de Montgeroult et à l'instauration des périmètres de protection et de servitudes d'utilité publique.

Cette enquête se déroulera du **jeudi 19 avril au samedi 19 mai 2018 inclus**

Pendant ce délai, les personnes intéressées par ce projet pourront prendre connaissance du dossier dans les mairies concernées et consigner leurs observations sur le registre ouvert à cet effet dans chaque mairie, aux heures habituelles d'ouverture au public de leurs bureaux.

Elles pourront également transmettre leurs observations par écrit au commissaire-enquêteur dans les mairies concernées, qui les annexera aux registres d'enquête ou adresser un courriel à l'adresse suivante : **enquete-publique-672@registre-dematerialise.fr**

Les courriels réceptionnés après la clôture de l'enquête, ne seront pas pris en compte.

Le dossier d'enquête sera consultable sur le site internet suivant : **<https://www.registre-dematerialise.fr/672>**

Le dossier d'enquête pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public à la **mairie de Montgeroult**.

Toutes les observations transmises par voie postale ou électronique ou consignées sur les registres d'enquête seront également consultables sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/672> et sur le site internet de la préfecture du Val-d'Oise www.val-doise.gouv.fr

M. Philippe MILLARD, Ingénieur en retraite, est nommé commissaire-enquêteur pour conduire cette enquête.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public afin de recevoir les observations et déclarations des intéressés aux lieux, dates et heures précisées ci-après :

Mairie de Montgeroult
Jeudi 19 avril 2018 de 15h00 à 18h00
Lundi 14 mai 2018 de 16h30 à 19h30
Samedi 19 mai 2018 de 10h00 à 12h00

Mairie de Boissy-l'Aillerie
Mercredi 2 mai 2018 de 9h00 à 12h00

En complément du dossier déposé en mairie et de la rencontre avec le commissaire enquêteur, des informations peuvent être demandées à M. LE MONNIER, Conseil départemental du Val-d'Oise, Direction de l'environnement – Service eau et assainissement, tél : 01.34.25.37.27 antoine.lemonnier@valdoise.fr

Le commissaire-enquêteur dispose d'un délai de 30 jours à compter de la clôture de l'enquête pour rédiger son rapport et ses conclusions motivées.

Les conclusions émises par le commissaire-enquêteur seront communiquées à toute personne concernée qui en fera la demande à la directrice départementale des territoires par intérim ou aux mairies concernées.